

## SENSIBILISATION À L'UTILISATION DES D'EXTINCTEURS

### Incendie

Sensibilisation  
à l'utilisation  
des  
extincteurs

### RAPPEL DE LA LÉGISLATION :

#### Code du travail : Art. L.4141-2 :

L'employeur organise une formation pratique et appropriée à la sécurité au bénéfice :

1. Des travailleurs qu'il embauche ;
2. Des travailleurs qui changent de poste de travail ou de technique ;
3. Des salariés temporaires, à l'exception de ceux auxquels il est fait appel en vue de l'exécution de travaux urgents nécessités par des mesures de sécurité et déjà dotés de la qualification nécessaire à cette intervention ;
4. A la demande du médecin du travail, des travailleurs qui reprennent leur activité après un arrêt de travail d'une durée d'au moins vingt et un jours.

*Cette formation est répétée périodiquement dans des conditions déterminées par voie réglementaire ou par convention ou accord collectif de travail.*

#### **Art. R.232-12-17 :**

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs ».

#### Code pénal : section II art. 222-6, 222-19, 222-21 :

Atteintes involontaires à l'intégrité de la personne ou à la vie

« Pour une personne physique ou morale le fait de causer à autrui, par maladresse, imprudence, négligence, manquement de façon délibérée à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou les règlements, une incapacité ou la mort, entraîne des conséquences pénales (amendes, emprisonnement) ».

### NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Maximum 12 personnes.

### PERSONNEL CONCERNE :

Tout le personnel de l'établissement.

### VALIDATION :

Attestation individuelle de formation.

### DURÉE

De 2 heures.

### PRÉ-REQUIS

Aucun.

### AUTRES

Remise d'un livret à chaque stagiaire.



## INFORMATION SUR LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

### Incendie

Sensibilisation  
à l'utilisation  
des  
extincteurs

### OBJECTIFS :

Acquérir les connaissances pratiques à la lutte contre les incendies dans l'établissement afin d'être capable :

- de donner l'alerte ;
- d'utiliser un extincteur mis à la disposition du personnel avant l'arrivée des secours spécialisés.

### PROGRAMME :

Dans le cadre de la formation à la Sensibilisation à l'Utilisation des Extincteurs, les thèmes suivants seront abordés :

#### Théorie :

- La connaissance parfaite des consignes de sécurité :
  - les consignes incendies de votre entreprise ;
  - les différents numéros de secours.
- La théorie du feu
  - les causes ;
  - les mécanismes d'un feu, triangle du feu, « tétraèdre de feu » ;
  - les différentes classes de feu ;
  - les moyens d'extinctions ;
  - les différents extincteurs de votre entreprise ;
  - principes de fonctionnement.

#### Exercices pratiques :

Extincteurs sur feux réels, les différents thèmes ci-après font partie des thèmes abordés :

- Feu d'hydrocarbures.
- Feu dans une armoire électrique.
- Feu de poubelle.
- Feu de friteuse.
- Feu d'ordinateur ou de téléviseur.
- Feu sur une personne (mannequin).

